

Communiqué aux médias du 1^{er} juillet 2022

Betteraves sucrières en plein essor – nouvelle hausse sensible des prix.

Après d'intenses négociations, Sucre Suisse SA et la Fédération suisse des betteraviers ont conclu un accord sur une hausse de prix de 8 francs par tonne de betterave à sucre. Elle s'applique aux betteraves conventionnelles et aux betteraves bio. Les planteurs, de même que les dirigeants de la fabrique sont satisfaits de ce résultat. En considérant la hausse des prix pour d'autres cultures, la betterave à sucre doit gagner en attractivité pour les planteurs et les planteuses.

Après le tour de négociation du mardi 28 juin 2022, une chose était claire : les prix des betteraves à sucre allaient fortement augmenter. L'interprofession qui rassemble la Fédération suisse des betteraviers et les responsables de Sucre Suisse SA a négocié le prix des betteraves 2023. L'actualité politique internationale a fait grimper en flèche les coûts des engrais, de l'énergie et de la logistique. Dans la foulée, les prix de nombreuses cultures sont également partis à la hausse et celui du sucre sur le marché international et dans l'UE a suivi le mouvement. En guise de réponse, la filière du sucre augmente le prix de la tonne de betterave de 8 francs. Cela correspond à une réjouissante hausse de près de 13 %. Afin de promouvoir la culture, l'interprofession a défini un système progressif qui, selon l'accroissement de la surface, permet de pousser le prix jusqu'à 10 francs. Avec l'augmentation de 5 francs décidée l'année dernière déjà, la majoration globale est supérieure à 20 %. Un résultat qui, comparé avec d'autres cultures, rend la betterave à sucre plus attractive.

En y ajoutant les contributions pour culture particulière garanties de CHF 2100 par hectare et les droits de douane arrêtés dans la loi, ces hausses constituent des arguments solides en faveur de la betterave sucrière. Les planteurs et les transformateurs espèrent une augmentation des volumes cultivés. Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles surfaces afin que les deux Fabriques d'Aarberg et de Frauenfeld puissent tourner à plein régime et que l'approvisionnement de la Suisse en sucre indigène puisse être amélioré.

Dans les jours qui viennent, l'interprofession règlera les derniers détails, dont le contenu de l'accord interprofessionnel 2023 ainsi que le décompte définitif de la récolte 2021. Il sera communiqué ce mois aux planteurs et au public.

Informations pour les journalistes

Josef Meyer, Fédération suisse des betteraviers
Guido Stäger, Sucre Suisse SA

Téléphone 079 606 10 21
Téléphone 032 391 62 07